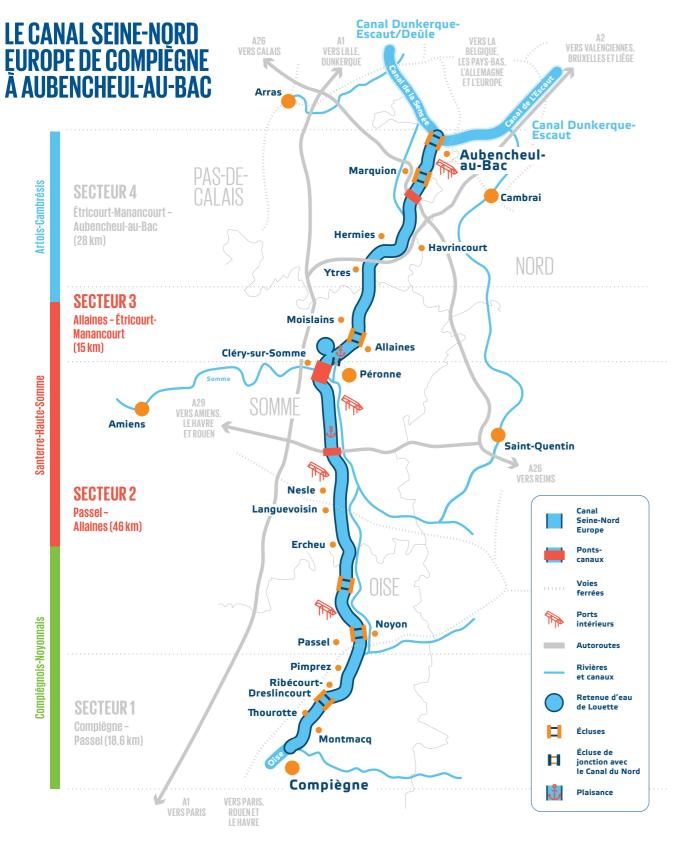


ARTOIS-CAMBRÉSIS

LE CANAL SEINE-NORD EUROPE DANS L'ARTOIS ET LE CAMBRÉSIS

JUIN 2024

SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE









64 COMMUNES des Hauts-de-France traversées



routiers et ferroviaires



dont un ouvrage de 1330 m franchissant la Somme

107 KM POUR CONNECTER LES HAUTS-DE-FRANCE À L'EUROPE

Le Canal Seine-Nord Europe est un canal à grand gabarit qui reliera Compiègne dans l'Oise à Aubencheul-au-Bac dans le Nord. Maillon central du plus grand réseau européen de transport fluvial, appelé Seine-Escaut, il permettra aux péniches à grand gabarit de transporter des marchandises entre la France, la Belgique et les Pays-Bas.



LE CANAL OUVRE DE NOUVELLES PERSPECTIVES...

...pour l'emploi local dans les Hauts-de-France, avec des entreprises locales plus

Le Canal Seine-Nord Europe offrira des coûts de transport réduits et un accès direct aux grands ports de la Manche et de la Mer du Nord, et donc à des nouveaux marchés en France et à l'international.

...pour l'attractivité des territoires, avec plus d'activités et de services

Les parcs d'activités créés dans les ports intérieurs (Marquion-Cambrai, Péronne, Nesle et Noyon) attireront de nouvelles activités industrielles, agricoles et logistiques ; les services portuaires et multimodaux rayonneront sur un large territoire de part et d'autre du Canal au bénéfice des entreprises.

...pour la préservation de l'environnement, avec moins de trafic routier

Mode le plus écologique, le transport fluvial se développera et permettra le report modal avec un million de camions en moins sur les routes de France chaque année.

...pour la qualité du cadre de vie, avec des aménagements naturels et paysagers

Des pistes cyclables, des itinéraires de promenades, des espaces naturels et paysagers seront créés tout au long du Canal. Le tourisme sera encouragé avec des activités de croisières, de plaisance individuelle et de découverte des milieux naturels environnants.



LE RÉSEAU SEINE-ESCAUT

Le réseau de transport fluvial Seine-Escaut. débouchant sur la Mer du Nord, vise à relier efficacement les ports intérieurs du nord de la France et de l'Europe aux ports maritimes. Il comprend d'autres opérations d'aménagements d'envergure dont, directement en aval du Canal, la mise au gabarit européen de l'Oise (MAGEO) entre Creil et Compiègne, pilotée par Voies navigables de France.

Le Canal Seine-Nord Europe, un projet du 1^{er} réseau européen de transport fluvial















pour le transbordement des marchandises



7 ÉCLUSES dont une écluse de ionction avec le canal du Nord



de plantations et d'aménagements environnementaux



de berges lagunées



LES AMÉNAGEMENTS EMRI ÉMATICATION **EMBLÉMATIQUES DANS** L'ARTOIS ET LE CAMBRÉSIS

LES PLUS IMPORTANTES CHUTES D'EAU DU CANAL

Les écluses de Marquion-Bourlon et de Oisy-le-Verger constituent les deux plus hautes chutes d'eau du Canal Seine-Nord Europe, doté au total de sept écluses. Leur chute d'eau, la différence d'altitude entre le niveau de l'eau en amont et en aval. sera impressionnante par leur hauteur : celle de Marquion-Bourlon permettra aux bateaux de franchir une « marche » de 25,71 m et celle de Oisy-le-Verger de 25 m. Ces deux écluses disposeront de bassins anti-intumescences (anti-remous) qui permettent de dissiper l'onde d'eau générée par les éclusées et de limiter les impacts sur les berges, y compris sur le canal de la Sensée.

DES ÉCLUSES CONÇUES POUR LIMITER LA CONSOMMATION D'EAU

Lors de chaque éclusée, deux tiers de l'eau du sas seront récupérés dans des bassins d'épargne accolés à l'écluse et réutilisés pour la bassinée suivante. Le tiers restant sera repompé du bief aval vers le bief amont, pour un recyclage intégral de l'eau. Ce système a été pensé afin d'optimiser l'alimentation en eau du Canal.

UNE DIMENSION TOURISTIQUE

Trois écluses seront visitables par le grand public sur le tracé du Canal, dont l'écluse de Oisy-le-Verger pour l'Artois et le Cambrésis. Son belvédère offrira un panorama sur la confluence du Canal Seine-Nord Europe et de la Sensée, ainsi qu'une vue sur les marais d'Aubigny.

197 M / 12,5 M

25.71 M

25 M de chute à Marquion-Bourlon de chute à Oisy-le-Verger 400 M

longueur avant-ports (pour l'attente des bateaux)

nage de synthèse, Intentions d'aménagement © SCSNE/ONE/AEI

LE PONT-CANAL DE L'A26

Le Canal Seine-Nord Europe intersectera l'autoroute A26 sur la commune de Marquion. dégagera une hauteur libre de plus de 5 mètres pour le passage des véhicules.



L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DU CANAL

Écologique par nature, le Canal Seine-Nord Europe est pensé à travers une démarche environnementale ambitieuse qui se décline à chaque étape: conception, réalisation et exploitation du Canal. En plus de contribuer à la transition écologique et énergétique, il s'engage pour la protection des paysages des Hauts-de-France, pour la préservation de la ressource en eau, et pour le maintien - et même à terme - pour l'amplification de la biodiversité du territoire. Le Canal Seine-Nord Europe a vocation à être un « Canal vivant », lieu d'accueil et de vie de multiples espèces animales et végétales. Vingt-cinq kilomètres de berges du Canal seront lagunés, créant des zones naturelles dédiées au développement de la hiodiversité

Au total, le projet comprend plus de 1 200 hectares de surface de compensation écologique dont plus de 240 hectares dans l'Artois et le Cambrésis, sur lesquels la SCSNE déploie des aménagements de préservation des espèces protégées, de réhabilitation des zones humides ou encore de restauration de cours d'eau ou de hoisements

Par ailleurs, les berges du Canal seront adoucies à certains endroits et 11 paires de sorties d'eau seront aménagées dans l'Artois-Cambrésis pour que le Canal soit franchissable par la faune et ainsi préserver les corridors écologiques.

Dans l'Artois-Cambrésis:

2 ANNEXES HYDRAULIQUES

de berges lagunées

+ 240 HA

d'aménagements environnementaux



LE CANAL: **UN CORRIDOR** ÉCOLOGIQUE

Le Canal ne constituera pas une infrastructure hermétique mais sera au contraire ouvert sur la nature. Il préservera les corridors écologiques existants pour la faune notamment grâce à 52 paires de sorties d'eau, sur l'ensemble du tracé, ou des berges à pentes douces pour permettre aux animaux de boire et traverser le Canal sans danger. Dans l'Artois-Cambrésis, un éco-pont sera construit à Hermies pour assurer le passage de la grande et petite faune.



UN CANAL QUI PRÉSERVE L'EAU

Dès les premières études, l'alimentation en eau du Canal a fait l'objet de la plus grande considération. Celles-ci ont été affinées à chacune des étapes depuis les années 2000 et intègrent les enjeux du réchauffement climatique.

Ainsi, le Canal est conçu selon trois grands principes:

- + Un canal qui préserve la ressource en eau: il n'y aura aucun prélèvement dans les nappes phréatiques. Il sera alimenté par l'Oise via une prise d'eau à Montmacq (Oise) sur le bief de confluence avec l'Aisne où la ressource en eau est abondante.
- + Un canal économe en eau: grâce à une étanchéité très performante de sa cuvette, équivalent à 40 cm d'épaisseur d'argile, limitant les infiltrations, et à des bassins d'épargne, permettant un recyclage de l'eau des écluses.
- + Un canal adapté et résilient aux effets du changement climatique: il préservera la qualité de la rivière Oise avec une diminution voire l'arrêt des prélèvements en période de faible débit de l'Oise. La retenue d'eau de Louette dans la Somme, d'une capacité de 14 millions de m³, prendra alors le relais pour l'alimentation en eau du Canal.

Ce schéma d'alimentation en eau intègre des marges de sécurité importantes et tient compte des effets du changement climatique. Par exemple, les apports d'eau des précipitations ne sont pas pris en compte et l'évaporation est considérée à son maximum (comme en plein été) toute l'année.

Toutes les dispositions sont prises pour garantir un fonctionnement robuste du Canal en harmonie avec les autres usages de l'eau: besoins pour la nature, l'eau potable, l'industrie et l'agriculture.



Découvrez en images La gestion de l'eau du Canal

SUR LA GESTION DES MATÉRIAUX EXCÉDENTAIRES

Le long de son tracé dans l'Artois et le Cambrésis, le Canal Seine-Nord Europe alterne les zones de remblais et de déblais. Ainsi, les terres excavées sont principalement utilisées pour réaliser les remblais du Canal et le comblement du canal du Nord entre Ruyaulcourt et Hermies, pour limiter autant que possible les excédents de terre. Cependant, ceux-ci sont inévitables. Des zones de dépôt définitif, à proximité du tracé, ont donc été identifiées en concertation avec les acteurs locaux, en premier lieu la profession agricole.



AC Rarbiar / SCSNE

UNE GESTION ÉCONOME DES MATÉRIAUX

La gestion raisonnée des matériaux excédentaires, en concertation avec la profession agricole et dans une logique d'éco-performance, s'appuie sur cinq mesures principales :

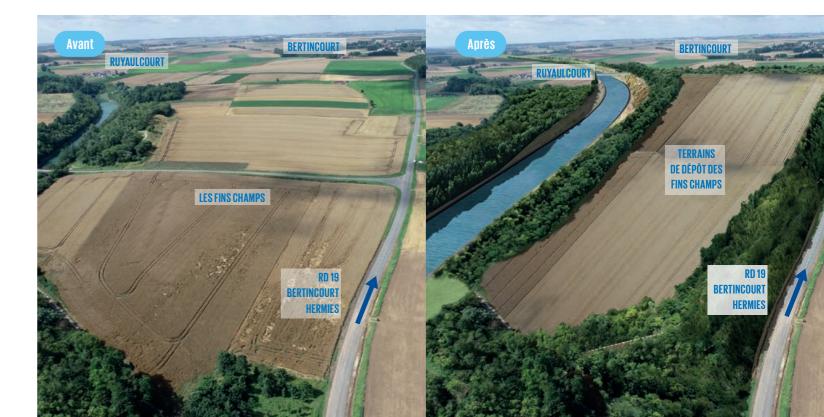
- Optimiser la conception du projet et favoriser le réemploi afin de réduire les volumes de matériaux excédentaires et limiter l'impact sur les terres agricoles.
- Favoriser la valorisation des dépôts définitifs par le retour, autant que possible, des terrains à l'agriculture.
- Limiter les distances de transport des déblais et matériaux de construction en privilégiant la proximité des ressources et des usages.
- + Favoriser la massification des transports en partenariat avec les acteurs de la logistique du ferroviaire et du fluvial, les fournisseurs et les entreprises, notamment par l'utilisation de l'infrastructure existante du canal du Nord et la construction de quais travaux.
- + Innover et rendre compte par un observatoire des mesures mises en place et de leurs résultats.

DES DÉPÔTS EN PRIORITÉ REMIS À L'AGRICULTURE

A l'issue des travaux du Canal, 72 hectares de terrains provenant des dépôts définitifs seront restitués à l'exploitation agricole. Le guide « Technosolutions » de prescriptions détaillées écrites par les experts agro-pédologues des Chambres d'Agriculture, avec la SCSNE, précise les principes clés afin d'assurer la réussite de la remise en culture de sols:

- préservation des différents horizons du sol lors des excavations à travers un stockage différencié;
- + prévention des phénomènes de tassement;
- + stabilité et portance des sols reconstitués;
- préservation de la qualité physico-chimique et sanitaire des sols et maîtrise de la prolifération des mauvaises herbes;
- + bon fonctionnement hydrique des sols reconstitués.

Durant les travaux, la maîtrise d'œuvre contrôlera la bonne mise en œuvre de ces prescriptions par les entreprises de travaux et la Chambre d'Agriculture assurera également un suivi des aménagements réalisés.





communes traversées

(11 dans le Pas-de-Calais

et 2 dans le Nord)

intercommunalités concernées

Communauté d'agglomération

de Cambrai, Communauté de

Communauté de communes

du Sud-Artois

communes d'Osartis-Marquion.

rétablissements

routiers

pont canal

au-dessus de

l'autoroute A26

passage

grande faune

à Hermies

fermé à toute

circulation humaine

mètres de quais

aménagés

(1000 mètres pour

le port intérieur

+ 300 mètres pour

le quai céréalier)

de canal

Passage inférieur ou

Passage pour la faune

Bassins de virement

passage routier inférieur

Routes rétablies

Routes non rétablies

Grand déblai de Ytres

départements desservis

(Pas-de-Calais sur 26 km

et Nord sur 1,8 km)

QUEL AVENIR POUR LE CANAL DU NORD?

Amorcé avant la Première Guerre mondiale et ouvert à la navigation seulement en 1965 avec un gabarit limité pour les bateaux, le canal du Nord est le principal itinéraire fluvial entre le bassin de la Seine et le Nord. Il va être utile jusqu'à l'ouverture du Canal Seine-Nord Europe, y compris pour l'approvisionnement du chantier.

ET DANS L'ARTOIS ET LE CAMBRÉSIS?

port intérieur

de 156 ha à terme

sur les communes

de Sauchy-Lestrée

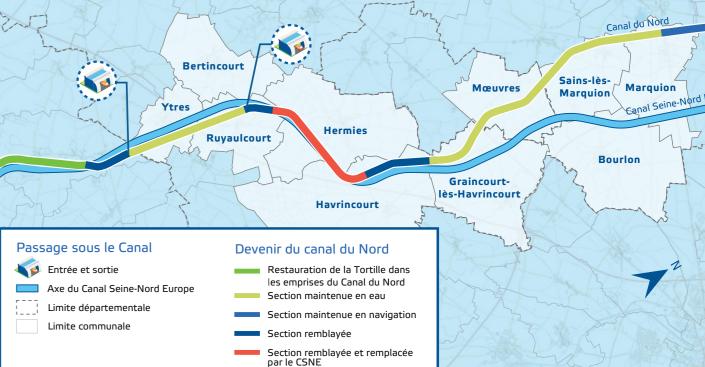
et Haynecourt

Le Canal du Nord sera remplacé, sur sa section Ruyaulcourt-Hermies-Havrincourt, par le futur Canal Seine-Nord Europe. Entre Havrincourt et l'écluse nº7 de Graincourt-lès-Havrincourt, le Canal du Nord sera progressivement comblé pour accueillir les terres en excédent du chantier (notamment dans la tranchée d'Havrincourt). Le devenir de la section entre l'écluse nº 7 de Graincourt-lès-Havrincourt et l'écluse nº 2 de Marguion est à construire entre Voies navigables de France, qui en assure la gestion, et les collectivités territoriales, avec les acteurs économiques et les habitants, en prenant en compte les aspects techniques, environnementaux et économiques.

La Société du Canal Seine-Nord Europe participe, en tant que maître d'ouvrage, à cette réflexion en identifiant les synergies possibles.

Entre l'écluse nº 2 de Marquion et le canal de la Sensée, le canal du Nord restera ouvert à la navigation, permettant ainsi la continuité d'activité du port actuel de Marquion.







Pour favoriser l'insertion du Canal Seine-Nord Europe dans l'Artois et le Cambrésis et en faire une véritable opportunité de développement durable pour le territoire, des aménagements complémentaires au programme initial du projet sont étudiés, en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux, pour être

DES ITINÉRAIRES DE RANDONNÉES REPENSÉS

déployés parallèlement à la réalisation du Canal.

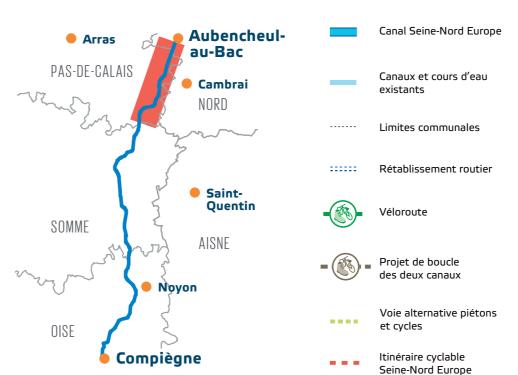
Plusieurs sentiers préexistent aujourd'hui : chemin autour de Bourlon, le tour du Canal du Nord, le Ch'tiot Velu... Ces derniers seront réaménagés et repensés en lien avec les nouveaux chemins ruraux issus du futur aménagement foncier et environnemental.

DANS LE SILLAGE DU CANAL

La création du Canal Seine-Nord Europe incite au développement d'aménagements qui contribuent à la valorisation du cadre de vie. Des projets d'équipements utiles à la mobilité, au développement économique, au tourisme ou aux loisirs émergent actuellement de la part des différents acteurs territoriaux. Se réunissent ensuite des Comités territoriaux, co-pilotés par l'État et la Région Hauts-de-France en lien avec les Départements, pour étudier la cohérence des projets sur le tracé du Canal et, le cas échéant, participer à leur financement.

L'ITINÉRAIRE CYCLABLE SEINE-NORD EUROPE

Favoriser les déplacements à pied ou à vélo est une orientation territoriale forte dans l'Artois et le Cambrésis. Tout au long du tracé, l'itinéraire cyclable régional « Seine-Nord Europe » prend place sur le chemin de service du Canal en rive ouest.



Terrains de dépôt agricole

Zones de compensation écologique sur dépôt

Écluse

Ponton de pêche

Belvédère

Pont routier

Passage inférieur ou passage routier inférieur

Point d'accès à la véloroute

Traversée du canal par écluse

▼

Parking (véhicules motorisés)

DU PROJET À SA RÉALISATION

Tout au long du projet, les échanges de la SCSNE avec l'ensemble des acteurs du territoire, permettent de définir les meilleures conditions d'insertion locale du projet. Il en va de même pour l'organisation des travaux. Étudiée en concertation, elle porte une attention particulière à l'information et, par-dessus tout, à la sécurité ; maître mot avec le démarrage des chantiers!

AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Des phases d'études jusqu'à la mise en service de l'ouvrage, la SCSNE entend informer les riverains et usagers des territoires du Canal pour aller au-devant de leurs préoccupations et répondre à leurs interrogations. Flyers, lettres d'actualités, vidéos, expositions, réunions publiques, panneaux sur les chantiers, événements et actions locales... la communication du Canal Seine-Nord Europe se déploie et s'enrichit au fur et à mesure de la mise en œuvre des travaux.

Pour favoriser les échanges, les trois territoires du projet mettent à disposition une adresse mail spécifique. L'adresse dédiée aux sujets de l'Artois-Cambrésis est : artois.cambresis@scsne.fr.

DES CHANTIERS ENCADRÉS

Pour assurer la sécurité et le bon déroulement des chantiers, la SCSNE veille par exemple à :

- + ANNONCER à l'avance les travaux et perturbations prévus,
- + IDENTIFIER clairement les zones
- + ÉVITER et encadrer les travaux de nuit ou le week-end,
- + ENTRETENIR les voies de circulation empruntées lors des chantiers,
- + PRIVILÉGIER les techniques qui émettent le moins de nuisances (bruits, vibrations, poussières...),
- + TRIER ET RÉUTILISER

les matériaux excédentaires issus du creusement du Canal pour limiter l'impact sur l'environnement.



ATTENTION TRAVAUX

Pour la sécurité de tous, soyons vigilants:

RESTEZ À BONNE DISTANCE des zones de travaux

PRENEZ GARDE aux circulations des engins

RESPECTEZ L'INTERDICTION de pénétrer sur les chantiers

RESTONS CONNECTES

artois.cambresis@scsne.fr www.canal-seine-nord-europe.fr









LE CANAL SEINE-NORD EUROPE, UNE CHANCE POUR L'EMPLOI

Aménager un canal de 107 km est un défi colossal qui va mobiliser jusqu'à 6000 personnes au plus fort des travaux. Parmi elles, des professionnels à recruter (ouvriers spécialisés, coffreurs, ferrailleurs, soudeurs, conducteurs de travaux, mécaniciens, grutiers, avitailleurs, monteurs, topographes, écologues...) et des personnes à former parmi les demandeurs d'emploi, jeunes et adultes en insertion ou actifs en reconversion.

Tous les besoins liés au chantier (comme l'hébergement, la restauration, la maintenance des engins...) seront également une source importante d'activités et d'emplois.

Après sa mise en service, le Canal sera un véritable atout pour concilier développement économique et protection de l'environnement, avec des milliers d'emplois à la clé.



Pour tout savoir sur les opportunités d'emploi, d'insertion ou de formation du Canal

Découvrez toutes les opportunités du Canal Seine-Nord Europe pour l'emploi, selon votre situation:

- + Vous êtes à la recherche d'un emploi? canal-emploi@francetravail.fr
- + Vous êtes en parcours d'insertion? canal-solidaire@scsne.fr
- + Vous cherchez à vous former à un des métiers du Canal? hautsdefrance.fr/prochinfo-formation/
- + Vous souhaitez travailler à l'accueil du personnel des chantiers? grand-chantier.csne@scsne.fr
- + Vous souhaitez référencer l'activité de votre entreprise?

entreprises.hautsdefrance.fr/csne hautsdefrance.ccibusiness.fr/ canal-seine-nord-europe

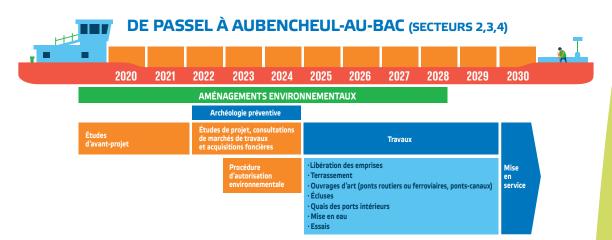
LES ACTEURS DU TERRITOIRE **AUX COMMANDES**

Maître d'ouvrage du projet, la Société du Canal Seine-Nord Europe est pilotée par la Région des Hauts-de-France, les Départements du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme, en partenariat avec l'État et avec le soutien de l'Europe. Elle conçoit et met en œuvre le projet au plus près des besoins de notre territoire et de ses habitants, notamment grâce à la démarche Grand Chantier. Une fois le Canal réalisé, sa gestion sera confiée à Voies navigables de France.

COMMENT LE CANAL EST-IL FINANCÉ?

L'investissement nécessaire à la réalisation du Canal Seine-Nord Europe s'établit à 5,1 milliards d'euros courants. La convention définitive de financement a été signée le 22 novembre 2019 à Nesle.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL



Partenaires financiers























